



Patrick CHAIZE

Sénateur de l'Ain

En action

Le point avec Patrick Chaize :

Avec l'intelligence artificielle (IA), l'enjeu c'est... l'énergie !

Dans l'Ain, on vous connaît pour avoir été au côté de Jean Pépin, et avant d'être Sénateur, celui qui a lancé le réseau de fibre optique. Pour la 3^e année consécutive, vous figurez dans le palmarès de la revue internationale Politico parmi les 42 personnes au monde les plus influentes dans l'univers de « la tech », derrière Donald Trump et Arthur Mensch, le Fondateur de Mistral AI ! Qu'est-ce qui vous vaut cette place ?

Je me suis présenté au Sénat en 2014 notamment parce qu'il n'y avait jusque-là que peu d'hommes politiques engagés sur les questions numériques. Après le projet innovant de la fibre optique, on cherchait des soutiens nationaux pour faire avancer le dossier mais il n'y avait personne... Quand je suis arrivé au Sénat, Gérard Larcher m'a tout de suite dit : « Patrick, j'ai besoin de toi sur le numérique ! ». Depuis, je suis devenu le Président de l'Avicca (Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel) qui regroupe les collectivités engagées dans le numérique, pour faciliter l'échange des pratiques et agir ensemble sur le plan national. Autant de raisons sans doute qui me valent de figurer dans ce palmarès international, ce qui me fait plaisir évidemment mais qui ne change rien à mon quotidien de parlementaire résolument engagé aux côtés des élus locaux.

L'IA envahit notre univers au point de se substituer à l'Homme et à ses raisonnements. Faut-il la craindre pour nos libertés et notre indépendance ?

Oui, si on ne se forme pas à son utilisation et si on ne se donne pas la capacité de critiquer ce qu'elle produit. Parce qu'il s'agit d'un outil qui ne doit en aucun cas se substituer à la pensée individuelle ! Il faut utiliser l'IA pour disposer de références, à condition de se donner la peine de les vérifier. Un tiers des informations disponibles par l'IA « grand public » sont fausses ! L'IA, c'est un outil basé sur des statistiques. Ça ne réfléchit pas ou pas encore ! On nous dit que l'IA « générale » aurait un jour la capacité de penser, ce qui n'est heureusement pas le cas aujourd'hui.



Peut-on parler de révolution, comme le fut celle de l'industrie ou l'invention du papier ou de l'électricité ?

L'IA, c'est incontestablement un palier dans l'évolution de l'humanité mais aujourd'hui, il y a beaucoup d'incertitudes. Ce n'est encore qu'un support. C'est le stylo magique, comme le crayon qui a permis de développer l'écriture mais il n'est pertinent que si on garde le contrôle de son usage. L'IA appliquée à des domaines particuliers comme la santé, l'industrie ou encore la recherche, est quant à elle révolutionnaire en ce qu'elle apporte une fiabilité et des performances inégalées.

L'Europe et la France sont-elles bien préparées à cette révolution ?

On a la capacité intellectuelle pour être au 1^{er} rang. Au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, je n'ai rencontré que des Français. Le numéro 2 de META à New York, la référence mondiale de l'IA, c'est Yann Le Cun, un Français ! Chez Google, celui qui développe le véhicule taxi autonome, c'est un Français ! Mais ils travaillent... aux Etats-Unis. En France, on a l'énergie la plus décarbonée avec le nucléaire. On voit aujourd'hui des investisseurs étrangers préempter des zones pour pouvoir construire demain des datacenters (centres de données) nécessaires au développement de l'IA. En Floride, ils privilégient l'alimentation électrique des datacenters au détriment des particuliers ! A l'instant T, la limite de l'IA c'est l'environnement avec les datacenters très énergivores. Ils consomment une grosse partie de l'énergie produite sur la planète. Et le 2^e défi, c'est l'eau, nécessaire au refroidissement des machines. 10 requêtes sur ChatGPT consomment 3 litres d'eau !

Nous sommes dans une période de fortes tensions internationales. Quel rôle pour le numérique dans les conflits contemporains ?

Le numérique est utilisé pour influencer la pensée, les comportements et diffuser de fausses informations à la vitesse grand V sur les réseaux sociaux. On peut transformer la pensée philosophique et politique par la communication manipulée. L'enjeu, c'est de lutter pour sécuriser et réguler l'espace numérique.



Changement d'époque

On ouvre aujourd'hui les yeux en grand sur une réalité géopolitique que l'on n'aurait jamais voulu connaître, celle de la possibilité d'une guerre de haute intensité !

La déclaration du Général Mandon, le chef d'état-major des armées, devant le Congrès national des Maires et Présidents d'intercommunalité en novembre dernier, n'est pas passée inaperçue :

« ... ce qu'il nous manque, c'est la force d'âme pour accepter de nous faire mal pour protéger ce que l'on est... »

Il n'est pourtant pas le premier à tirer la sonnette d'alarme depuis 2014 et l'invasion de la Crimée par les troupes de Vladimir Poutine. En 1990, d'aucuns ont cru à la fin de l'histoire quand l'empire soviétique s'est effondré sur lui-même ! La fin de la conscription en 1997 a marqué la professionnalisation de la défense nationale et nous avons alors pu regarder ailleurs, dans l'illusion d'une « mondialisation heureuse ».

Mais l'invasion de l'Ukraine en février 2022 a définitivement tiré le rideau sur ce décor de carton-pâte. Retour aux réalités pour tous les pays européens qui ont engagé depuis une augmentation significative de leurs budgets militaires... Avec aujourd'hui en France, la création d'un service militaire volontaire (SMV) pour « proposer avec réalisme un engagement fort » (Emmanuel Macron).

Mon collègue Cédric Perrin, Président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, approuve cette initiative qui « participe à la résilience nationale et à l'engagement patriotique des jeunes... ».

Mais « résilience » et « engagement » ne riment pas avec « résignation » et « panique ». Alors que chaque année, 90 000 jeunes se soumettent aux tests de recrutement des armées, les études sociologiques révèlent que les jeunes générations seraient plutôt favorables à ce SMV à condition qu'il soit « réellement formateur, utile et crédible »... Comme si les jeunes ne demandaient qu'à incarner le pacte « armée-nation » que l'on croyait pourtant ténu.

In fine, le Général Mandon ne s'est pas contenté de tirer la sonnette d'alarme que certains ont jugé anxiogène. Il a aussi invité les élus locaux à « partager cette vision » et à faciliter le travail des militaires. À temps nouveaux, actions nouvelles qui restent pour notre part et à ce jour, à imaginer !

Conférence « Génération IA » devant les étudiants de l'Ecole de Gestion et de Commerce du Campus de BOURG EN BRESSE - 16/10/2025



Séance du Sénat :
questions d'actualité au Gouvernement

En Estonie, à la conférence inter-
européenne sur le thème de la



A la veille du renouvellement des conseils municipaux...

et quel que soit leur choix de poursuivre ou non leur engagement au-delà de l'échéance de mars 2026, j'adresse un grand merci à tous les élus locaux pour le travail accompli tout au long de ce mandat débuté dans le contexte inédit de la crise sanitaire et mené avec constance malgré un environnement politique particulièrement instable. J'exprime à toutes et tous ma profonde reconnaissance pour leur sens du service public et leur détermination à accompagner au mieux nos concitoyens et territoires.

Extrait de mes travaux parlementaires 2024-2025

Rapporteur du projet de loi de finances pour 2026, pour les crédits « recherche et enseignement supérieur »

Réunie le mercredi 19 novembre 2025, la commission des affaires économiques du Sénat a donné un avis favorable aux crédits de la mission « recherche et enseignement supérieur » que j'ai présentés, préalablement au passage en séance du 9 décembre 2025.

Les crédits ouverts par le projet de loi de finances pour 2026 demeurent en légère hausse même si, pour la deuxième fois consécutive depuis son adoption, la loi de programmation pour la recherche ne sera pas respectée, ce qui soulève la question de sa pérennité. Des efforts significatifs ont été demandés aux opérateurs de recherche au cours de l'année 2025, et nul doute qu'il en sera de même en 2026.

Si une contribution temporaire à l'effort de redressement de nos finances publiques peut se concevoir, j'ai estimé que **la dynamique de réinvestissement dans la recherche publique** qui avait été initiée depuis 2021 **devra rapidement être relancée dans les années à venir, les dépenses de recherche étant indispensables à l'amélioration du potentiel de croissance de notre économie.**

Ces moyens alloués à la recherche publique gagneraient en outre à être davantage concentrés sur les grandes priorités nationales. Il s'agit en particulier de **consolider nos capacités de recherche dans les domaines nucléaire, spatial et numérique afin d'assurer notre avenir dans trois domaines au cœur des grands enjeux de souveraineté.**

Accédez
à l'intégralité
du rapport :



Rapporteur du projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité

Les attaques par rançongiciel ont augmenté de 30 % entre 2022 et 2023. La cybermenace n'épargne plus aucun secteur de la vie économique et sociale : TPE/PME, collectivités territoriales, entreprises stratégiques, établissements de santé et établissements d'enseignement supérieur.

Ce phénomène a conduit l'Union européenne à adopter **trois directives, pour lesquelles le projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité prévoit la transposition :**

- la directive sur la résilience des entités critiques actualise le dispositif français de sécurité des activités d'importance vitale. Les obligations s'imposant aux opérateurs seront ainsi renforcées ;
- la directive *Network and Information Security* (NIS 2), qui assure un niveau élevé de cybersécurité dans l'ensemble de l'Union, va porter les 6 secteurs essentiels à 18 secteurs critiques et élargir le périmètre de régulation à 15 000 entités essentielles et importantes et près de 1 500 collectivités territoriales ;
- la directive *Digital Operational Resilience Act* relative à la résilience opérationnelle numérique du secteur financier, bancaire et assurantiel.

Adopté au Sénat le 12 mars 2025, ce texte est en attente d'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Accédez
à l'intégralité
du rapport :



Mon tableau de bord

depuis mon renouvellement
d'octobre 2020

- 370 interventions dans l'hémicycle
- 381 amendements dont je suis l'auteur
- 1 392 amendements cosignés
- 18 propositions de loi déposées
- 125 propositions de loi cosignées
- 10 rapports écrits
- 164 questions écrites, orales et d'actualité posées

Un mandat
au service
de l'Ain...



ILS TÉMOIGNENT :



Claire André,
Maire de Chazey-sur-Ain

Patrick Chaize est abordable et accessible. Proche des problématiques des Maires sur leur territoire, il défend chaque dossier avec respect des valeurs institutionnelles. Curieux des nouvelles innovations, il est le législateur qui veut faire avancer la technologie nécessaire au développement de notre économie avec en tête des « garde-fous » indispensables à la stabilité et la défense de notre nation.



Dimitri Lahuerta,
Maire de Belley

En tant que Maire de Belley, petite ville de presque 10 000 habitants, le support de Patrick Chaize est très précieux dans certaines problématiques rencontrées. La période de la crise énergétique en est un exemple, où grâce à son action auprès de nos artisans boulangers en détresse, nous avons assuré la pérennité de leur activité avec une revue, des conseils, du soutien sur leur contrat d'énergie. Cet acte est venu directement renforcer mon rôle de Maire auprès de ces acteurs.



Hélène Cédileau,
Maire de Péronnas

*Patrick C...
compr...
Il est po...
d'unio...
de terr...
tions au...
son inve...
des que...
jusqu'au...
départem...
cybersé...
dernière...
confron...*



Parlementaire
sécurité spatiale



Assemblée générale de l'Établissement Public
Foncier de l'Ain



Inauguration du salon des Maires
et Présidents d'intercommunalité de l'Ain

Les dernières propositions de loi que j'ai déposées/cosignées :

- garantir l'équilibre économique de l'exploitation des Réseaux d'Initiative Publique
- améliorer la gestion des biens des sections de commune
- gouvernance des services postaux et encadrement de leurs activités
- réguler l'accès à l'enseignement supérieur
- prendre en compte les spécificités des zones à forts besoins de développement rural.



Contrôle du Gouvernement :

37 questions d'actualité, écrites et orales posées en 2025, parmi lesquelles :

- avenir du service universel de La Poste
- péréquation des ressources des communes et dotation de solidarité rurale
- lutte contre la mise en vente de produits non conformes sur les places de marché extra européennes (secteur du jouet)
- organisation de la filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) de produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) : nécessité d'améliorer le service pour les professionnels
- non remplacement d'un professeur au collège de Culoz-Béon
- loi sur la profession d'infirmier et le projet de décret d'application « activités et compétences »

75 amendements déposés en mon nom, sur les textes examinés en 2025

Exemples de mesures que j'ai fait adopter :

- **permettre qu'un syndicat mixte constitué exclusivement d'un ou de plusieurs groupements de collectivités compétents en matière de production, de transport et de stockage d'eau** destinée à la consommation humaine, et d'un ou de plusieurs départements limitrophes, ainsi que le cas échéant d'une ou plusieurs communes, **puisse exercer tout ou partie de ces compétences** (*projet de loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture*).
- **établir un cadre clair pour la mise à disposition des données environnementales des datacenters**, en se saisissant de la Directive européenne sur l'efficacité énergétique (*projet de loi d'adaptation au droit de l'Union européenne*).
- **autoriser l'ouverture d'une procédure à l'encontre d'une entité contrôlée** dont des faits ou des éléments éveillent une suspicion de manquement (*projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité*).
- **introduire dans la loi, le Référentiel National des Bâtiments** qui permet lui-même de fiabiliser, accroître et unifier la connaissance portant sur chaque bâtiment (*projet de loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement*).
- **élargir la mesure de catégorisation des offres de fourniture d'électricité** de moins de 36 kA **aux offres de fourniture de gaz naturel et à certains consommateurs professionnels** comme les petites entreprises, pour faciliter la comparaison des offres (*proposition de loi de programmation et de simplification dans le secteur économique de l'énergie*).

Focus sur quelques textes

Élus locaux : sécuriser et valoriser leur engagement

L'exercice quotidien du mandat confronte les élus locaux à des responsabilités accrues, souvent sans protection suffisante ni reconnaissance adaptée. Après son adoption au Sénat, à l'unanimité, l'Assemblée nationale vient à son tour de voter la **proposition de loi** sénatoriale **portant création d'un statut de l'élu local**, à trois mois des élections municipales.

Par ce texte, il s'agit de mieux encadrer le statut des élus locaux, de renforcer leurs droits sociaux et de sécuriser leurs conditions d'exercice. Il prévoit des avancées sur la formation, la réinsertion professionnelle ou encore les indemnités. Le texte consolide le rôle des communes et de leurs représentants dans un environnement institutionnel en mutation et un contexte politique incertain.

Parce que s'engager pour sa commune doit être un choix soutenu et valorisé, je me réjouis de l'adoption définitive de cette proposition de loi.

Sécurité : mieux s'armer contre le narcotrafic

À la suite des révélations de la commission d'enquête sénatoriale sur l'impact du narcotrafic en France, il était devenu urgent de doter notre pays d'un arsenal juridique efficace et de donner les moyens nécessaires à l'ensemble des acteurs publics concernés d'organiser la défense de la société contre la criminalité organisée. C'est l'objet de la **loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic** qui **renforce l'organisation de la lutte contre le narcotrafic et le blanchiment d'argent ou le durcissement des sanctions pénales**. Au-delà de ces mesures, le Sénat a permis l'émergence de **solutions novatrices pour assurer la paisibilité de nos concitoyens**.

Patrick Chaize, ancien Maire et Sénateur, a très bien les enjeux locaux. Pour les Maires un véritable trait d'union entre l'État central et les élus locaux. Sa constance et ses interventions au sein de l'hémicycle prouvent son investissement et son intérêt pour les questions cruciales qui intéressent les villages le plus reculés de notre pays : le très haut débit et la sécurité, la présence postale et son soutien aux éleveurs menacés à la dermatose nodulaire...



Renaud Dumay,
Maire de Saint-Didier-
sur-Chalaronne

Les relations que j'entretiens avec Patrick Chaize, sont depuis le début de mon mandat particulièrement constructives et toujours agréables. Patrick m'a accompagné de manière étroite sur plusieurs dossiers stratégiques pour ma commune, notamment sur : la non-prise en compte des missions professionnelles dans le contrat d'engagement du RSA ; les ventes douteuses de terrains en zone agricole en lien avec les services de la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes ; la lutte contre toute forme d'urbanisation illégale, un sujet particulièrement prégnant pour Saint-Didier-sur-Chalaronne et pour lequel je suis pleinement mobilisé.



Aurélie Charillon,
Maire de Prévessin-Moëns

Maire de Prévessin-Moëns, j'ai été confrontée aux difficultés de rénovation d'une église du XIIIe siècle, pour laquelle des fouilles archéologiques étaient prescrites à des montants phénoménaux et portés dans un premier temps seulement par la commune. Comme beaucoup de villes et villages de France, je subis également l'impunité de certaines communautés de gens du voyage. Patrick Chaize s'est montré en appui total et très réactif en tant que relai auprès de l'État et de la Préfecture sur ces deux sujets à forts enjeux.



Avec Anne Le Hénanff, Ministre chargée de l'intelligence artificielle et du numérique



Conférence de presse sur mon rapport « technologies et mix énergétique »

Zoom sur

es votés

Plusieurs textes d'origine sénatoriale, votés pour accompagner les élus et servir nos territoires, en attente d'examen à l'Assemblée nationale :

- **célébration des mariages** : le Sénat a adopté la proposition de loi visant à renforcer les prérogatives des officiers de l'état civil pour lutter contre les mariages simulés ou arrangés afin d'accompagner les Maires souvent en première ligne face à des demandes dont la légalité peut interroger.
- **accès à l'assurance des collectivités** : face aux difficultés croissantes qu'elles rencontrent, le Sénat a adopté une proposition de loi visant à garantir une solution d'assurance à l'ensemble des collectivités, dont l'objet principal est de rééquilibrer les relations entre assureurs et collectivités.
- **adopter les normes aux territoires** : la proposition de loi visant à renforcer et sécuriser le pouvoir préfectoral de dérogation afin d'adapter les normes aux territoires, votée au Sénat, étend le périmètre et la portée de ce pouvoir de dérogation, tout en prévoyant des mesures de nature à faciliter la mobilisation du dispositif au service de la réalisation des projets locaux.
- **faciliter la mise en œuvre de la stratégie de sobriété foncière** : afin de rendre la politique de réduction de l'artificialisation des sols plus supportable, le Sénat a adopté la proposition de loi visant à instaurer une trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux ou « Trace ». Le texte permet de prendre en compte les besoins et spécificités des collectivités, en instaurant de véritables mécanismes de territorialisation de la sobriété foncière.
- **garantir l'accès aux soins de proximité** : la proposition de loi visant à garantir l'accès aux soins dans les territoires a pour objet de remédier à la désertification médicale à laquelle sont confrontés les élus dans un contexte de difficultés d'accès aux soins de leurs concitoyens voire de renoncement.

Préserver notre force économique !

La vitalité de l'Ain constitue un atout majeur pour son attractivité. Pourtant, cette dynamique demeure fragile. Nos entreprises attendent des signaux clairs leur offrant des perspectives durables et favorisant l'innovation. Les menaces sont connues : tensions financières, affaiblissement progressif de l'action publique et enlèvement au sein d'une Europe perçue comme trop technocratique. La compétitivité est freinée par un niveau élevé de charges fiscales et sociales ainsi que par la rigidité du droit du travail. Dans ce contexte, il nous revient de créer les conditions de rassemblement des énergies positives du pays autour d'un projet ambitieux : celui de la liberté entrepreneuriale, de la lutte contre la bureaucratie, de la réforme de l'État et de la décentralisation, et enfin de l'innovation. C'est guidé par cette ambition que je mène mon action quotidienne au Sénat.



Visite de l'entreprise RABUEL
CORMORANCHE-SUR-SAÔNE - 10/09/2025

Mon rapport « Les impacts technologiques de l'évolution du mix énergétique et ses conséquences sur l'outil industriel et les réseaux »

En mars dernier, la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a saisi l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) dont je suis membre, d'une étude sur « les impacts technologiques de l'évolution de notre mix énergétique, afin notamment d'analyser les conséquences qu'elle aura sur notre outil industriel et les réseaux ». L'Office m'a confié cette étude avec Joël Bruneau, Député, le 28 avril 2025. Nous avons ainsi suivi une démarche d'investigation conforme aux pratiques habituelles, en procédant à une large consultation des parties prenantes : chercheurs, universitaires, associations, acteurs institutionnels et industriels.

L'évolution rapide du mix énergétique de la France, motivée par la lutte contre le changement climatique, est un phénomène majeur de ce début de siècle. La montée en puissance des énergies renouvelables, la réaffirmation d'une stratégie nationale en matière nucléaire, l'électrification croissante des usages et la numérisation des systèmes énergétiques transforment en profondeur l'organisation et le fonctionnement des infrastructures. Elles bouleversent en fait l'ensemble de l'économie : compétitivité des entreprises, sécurité d'approvisionnement, continuité des services essentiels.

La France possède des atouts importants : un système électrique historiquement sobre en carbone, des filières industrielles d'excellence, une expertise reconnue sur plusieurs technologies clés. Mais ces forces ne suffisent plus.

Adapter les réseaux de transport et de distribution électriques, repenser le réseau gazier, relancer la filière nucléaire, renforcer la résilience des infrastructures critiques, sécuriser l'accès aux matériaux stratégiques et faire émerger de nouvelles filières : tout doit être engagé en parallèle, dans un contexte géopolitique plus instable que jamais et sous une pression internationale croissante.

Dans notre rapport du 27 novembre 2025, nous formulons avec mon collègue, neuf recommandations pour garantir dans la durée, la résilience, la souveraineté et la compétitivité du modèle énergétique français.

Accédez à l'intégralité du rapport :



Harmoniser les initiatives locales autour de la gestion forestière

En 2025, j'ai poursuivi mon engagement à la tête de l'association des Communes forestières de l'Ain pour défendre les intérêts des communes dans un contexte climatique et économique exigeant. Nous avons porté une attention particulière à la valorisation locale et économique des bois issus de nos forêts communales, victimes d'un dépérissement sans précédent, dans un objectif de maintien des recettes communales. Nous nous sommes également mobilisés, auprès de la DDT, pour que la stratégie départementale de lutte contre les feux de forêt, en cours d'élaboration, soit réellement applicable par les communes. Je défends notamment une mise en place de la facturation électronique cohérente à la fois avec les usages de nos collectivités et le travail de l'ONF.

Mon activité parlementaire en ligne

Patrick CHAIZE
Sénateur de l'Ain

AGENDA EN ACTION COMMUNICATION BIOGRAPHIE LE SÉNAT CONTACT

La carte d'identité de Patrick Chaize

- Sénateur de l'Ain élu en 2014 - Réélu en 2020
- Membre de la commission des affaires économiques
- Membre de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST) depuis 2023
- Président du groupe d'études Numérique depuis 2019
- Membre de la commission départementale de répartition des crédits DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- Membre de la CDIC (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale)
- Membre du collège départemental consultatif du FDVA (Fonds de Développement à la Vie Associative)
- Secrétaire de l'Union Régionale des Associations de Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes
- Président de l'Avicca (Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel)

Site internet : www.patrick-chaize.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/patrick.chaize.10>

Twitter (X) : @P_Chaize

Le mot de Bruno RETAILLEAU

« Je veux redire toute mon estime à Patrick Chaize pour le travail rigoureux et engagé qu'il mène au Sénat. Sa constance, son sens du sérieux et sa capacité à défendre nos territoires avec conviction sont précieux. Je sais que je peux compter sur Patrick et je tiens à lui témoigner de toute ma confiance ».

15 décembre 2025



Le Sénat vous ouvre ses portes !

Tout au long de l'année, je suis heureux d'organiser des **visites collectives du Palais du Luxembourg pour les élus locaux et Conseils Municipaux Jeunes**. Une expérience unique pour découvrir ce haut lieu de notre histoire comme de notre République. Vous voulez prévoir une visite : contactez-moi !

Accueil des élu(e)s Aindinois(es) en marge du 107^e Congrès national des Maires et Présidents d'intercommunalité :

rendez-vous annuel incontournable de celles et ceux qui constituent la colonne vertébrale de notre démocratie !

Conseil Municipal Jeunes d'AMBÉRIEU EN BUGEY – 19/06/2025

Élus de FOISSIAT 23/10/2025



Sénat

- Membre de la commission des affaires économiques
- Membre de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST)
- Président du groupe d'études Numérique

Ain

- Président de l'Association des Communes Forestières de l'Ain
- Membre de la commission départementale de répartition des crédits DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- Membre de la CDIC (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale)
- Membre du collège départemental consultatif du FDVA (Fonds de Développement à la Vie Associative)

Organismes nationaux

- Président de l'Avicca (Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel)
- Vice-Président délégué de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies)
- Vice-Président du HCTISN (Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire)
- Membre du Comité de Concertation « France Très Haut Débit »
- Membre du Comité de Concertation « Réseaux Mobiles »
- Membre de l'Instance de Concertation « Réseaux fixes »
- Membre du CIAN (Conseil de l'intelligence artificielle et du numérique)

• Permanence parlementaire dans l'Ain
04.74.42.63.92 – p.chaize@senat.fr
12 rue Paul et Louise Pioda – 01000 BOURG EN BRESSE

Collaboratrices : Sandrine BERTRAND, Flavie COMTET et Virginie JOLY

Instantanés du territoire : un formidable dynamisme !

Parmi
vous



Cérémonie des vœux de la Communauté
de Communes Bugey-Sud - 09/01/2025



Inauguration du local multiservices
ST-ÉTIENNE-S-REYSSOUZE - 01/02/2025



60^e anniversaire de Renault Trucks
BOURG-EN-BRESSE - 21/02/2025



Inauguration de la gendarmerie
CHÂTILLON-S/ CHALARONNE - 25/04/2025



Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945
MIRIBEL - 08/05/2025



Inauguration du monument aux morts
PIZAY - 08/05/2025



Inauguration d'un parc photovoltaïque
VALSERHÔNE - 12/05/2025



Journées Européennes du Patrimoine
Château de FERNEY-VOLTAIRE - 19/09/2025



Pose de la 1^{re} poutre du gymnase
MEXIMIEUX - 27/09/2025



Inauguration de la salle multisports
ABERGEMENT-CLÉMENCIAI - 25/10/2025



Avec mes colistiers, dans le cadre
de nos réunions d'échanges - 24/11/2025